

# maintenant !

- Extrait du registre des délibérations  
Commission « Culture, citoyenneté et relations  
internationales »

Conseil municipal du 15 octobre 2018  
Séance du 18 septembre 2018

## 21 Associations culturelles - subventions sur projet

Etalent présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, M. LEMAIRE, Mmes GUENDOUZE, CARLIER M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI.

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM N'DIAYE, ATAKAYA, MARTIN, Mmes MOUSSATEN, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes MEHADJI, SAVAS, MM BOUKHACHBA, ASSAMTI, BOULHAMANE, Mmes MAUPIN, M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mmes SOKOLONSKI, JAJAN, MM BOUADDI, SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM FACCHINI, LAMOUREUX, NATANSON.

Etalent absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

|              |             |               |
|--------------|-------------|---------------|
| M. CABARET   | Pouvoir à : | Mme CAPON     |
| Mme BARBETTE | Pouvoir à : | M. BOUKHACHBA |
| Mme FAZAL    | Pouvoir à : | Mme LAMBRE    |
| Mme LEHNER   | Pouvoir à : | Mme CARLIER   |
| M. FREMINE   | Pouvoir à : | M. BOULHAMANE |

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- |   |    |
|---|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :  | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice :   | 39 |
| - Nombre de conseillers absents non représentés mais excusés : M. MONTES  | 1  |
| - Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :  | 38 |
| - Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : MM BELMHAND, ABBADI, MARTIN, AKABLI, BOUKHACHBA | 5  |

- Rapport de présentation :

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe, expose:

Les associations jouent dans la ville un rôle important. Elles participent par leurs activités régulières, leurs animations, les événements proposés à la vie de la cité. Elles contribuent à tisser dans la population des liens sociaux et favorisent esprit d'initiative et de solidarité.

Il vous est proposé d'attribuer les subventions sur projet aux associations suivantes :

| Associations  | Projet            |
|---|-------------------|
| Amis du Musée Gallé Juillet et de la Faïence de Creil | 250,00 €          |
| Associations Club Loisirs Audiovisuel et Photo        | 400,00 €          |
| Association John's Compagnie                          | 350,00 €          |
| La Faïencerie-théâtre                                 | 2 000,00 €        |
| Diaphane  | 2 000,00 €        |
| Comité d'organisation de la Ville aux Livres (COVAL)  | 1 500,00 €        |
| <b>TOTAL</b>  | <b>6 500,00 €</b> |



# maintenant !

## **Amis du Musée Gallé-Juillet et de la Faïence de Creil**

L'association envisage l'édition d'un livre sur l'étude faite depuis 4 ans sur les 300 morts pour la France de Creil et des 2800 Creillois partis à la guerre. Une conférence sur ce sujet aura lieu en novembre 2018. Il vous est proposé une subvention sur projet de 250,00 €.

## **Associations Club Loisirs Audiovisuel et Photo (CLAP)**

L'association a des projets avec le Foyer l'étincelle. Elle a filmé les activités qui s'y déroulent et a réalisé un montage des clips pour produire un DVD. Il vous est proposé une subvention sur projet de 400,00 €.

## **Association John's Compagnie**

Elle organise le festival 60 sans Contest dont le but est de donner un nouveau dynamisme aux cultures urbaines et d'encourager la créativité artistique. Il vous est proposé une subvention sur projet de 350,00 €.

## **La Faïencerie-théâtre de Creil**

Dans le cadre du parcours citoyenneté, l'association a réfléchi, en partenariat avec le collège Michelet, à un « permis citoyen ». Celui-ci encouragerait et valoriserait tout au long de l'année les comportements positifs des élèves. Les récompenses proposées seraient de l'ordre culturel et/ou sportif afin de garder un intérêt pédagogique aux jeunes. Cette subvention permettrait de proposer un choix intéressant d'activités. Il vous est proposé une subvention sur projet de 1 000,00 €.

Avec « Open Space », le théâtre de la Faïencerie s'exporte hors de ses murs avec des spectacles, en plein air et gratuits. Un spectacle a eu lieu le 8 septembre place Rodin à la Zac du Moulin qui a remporté un grand succès auprès des habitants. Il vous est proposé une subvention sur projet de 1 000,00 €.

## **Diaphane**

L'association propose des projets en direction de deux classes des écoles Somasco et Victor Hugo pour favoriser l'ouverture culturelle des enfants. Le premier a pour but de découvrir l'histoire de leur quartier et de leur ville à travers les traces du passé. L'autre est axé sur le questionnement du monde environnant et quotidien des élèves à travers notamment la recherche d'éléments naturels dans la Ville de Creil. Il est proposé une subvention sur projet de 2 000,00 €.

## **Comité d'Organisation de la Ville aux Livres**

L'association propose d'installer 3 boîtes à livres dans des lieux éloignés des bibliothèques afin de permettre un accès à tous à la lecture et de favoriser les échanges et la convivialité. Il vous est proposé une subvention de 1 500,00 €.

L'enveloppe globale inscrite au budget 2018 de la ville pour les subventions culturelles (hors Faïencerie-théâtre de Creil) est de 31 300,00 €.

Vous êtes appelés à voter.



# maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,  
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Vu l'avis de la commission « Culture, citoyenneté et relations internationales » en date du 18 septembre 2018,  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : d'approuver l'attribution des subventions sur projet ci-dessous :

| Associations  | Projet            | Article    |
|---|-------------------|------------|
| Amis du Musée Gallé Juillet et de la Faïence de Creil | 250,00 €          |            |
| Associations Club Loisirs Audiovisuel et Photo        | 400,00 €          |            |
| Association John's Compagnie                          | 350,00 €          |            |
| La Faïencerie-théâtre                                 | 2 000,00 €        |            |
| Diaphane  | 2 000,00 €        |            |
| Comité d'organisation de la Ville aux Livres (COVAL)  | 1 500,00 €        | 6574/33/CA |
| <b>TOTAL</b>  | <b>6 500,00 €</b> |            |

**Article 2** : d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **16 OCT. 2018**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 18/10/18

et publication ou notification le 18/10/18

affiché le 16/10/18

CREIL, le 18/10/2018

Maire de Creil  
Conseiller Départemental de l'Oise




Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Francis LE PAPE

Envoyé en préfecture le 18/10/2018  
Reçu en préfecture le 18/10/2018  
Affiché le 16/10/2018   
ID : 060-216001743-20181015-DLRG181015021-DE

...  
...  
...  
...  
...

...  
...  
  
...  
...